

# INFO TRAVAUX

De juin à octobre 2024

Démontage du pylône n°96 A existant, assemblage et levage du nouveau pylône, déroulage des nouveaux câbles

Mai et juin 2025

Remise en état



**Sécurité**



Pour votre sécurité, merci de rester vigilant et de respecter les consignes à proximité des zones de chantier.

**RTE appelle les promeneurs à la vigilance**

**! Durant les périodes de travaux !**

*Merci de ne pas cheminer*

*dans les emprises chantier délimitées en rouge et de respecter les itinéraires de déviation balisés*

Ces travaux sont coordonnés en partenariat avec Grand Chambéry, le Parc Naturel Régional de Chartreuse, l'Office National des Forêts, la Communauté de Commune du Lac d'Aiguebelette, les communes d' Aiguebellette-Le-Lac, Attignat-Oncin, Saint-Thibaud-de-Couz et Vimines.

## Contacts

Le chef de projet

dominique.arnaud@rte-france.com

Le chargé de concertation

laurent.regnier@rte-france.com

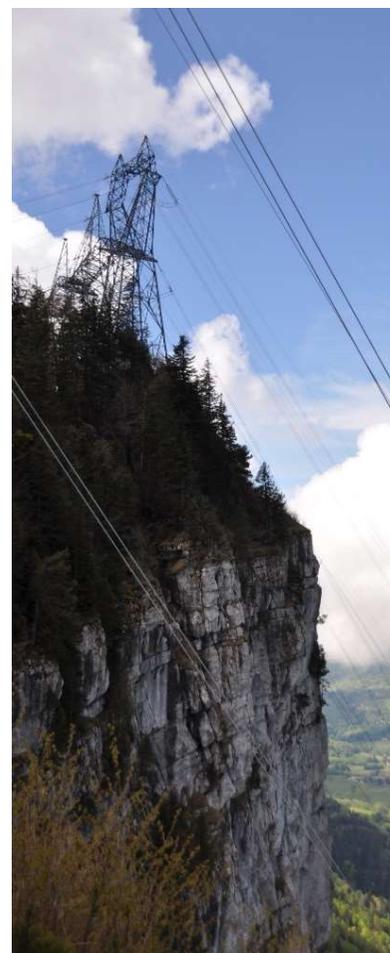


Centre Développement Ingénierie Lyon  
1, rue Crépet – CS 30728  
69367 LYON Cedex 07

MAI 2024



## RTE, le Réseau de Transport d'Electricité, sécurise son réseau à 400 000 volts sur le franchissement de la falaise du Mont Grelle.

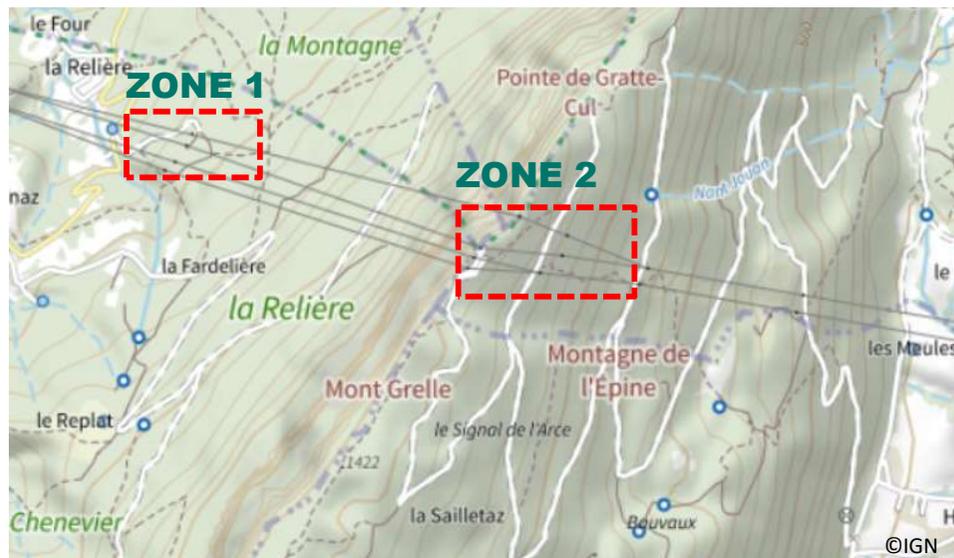


La ligne électrique à 400 000 volts reliant les postes de Creys (38) à Grande-Ile (73) franchit le Mont Grelle et permet de transporter en grande quantité l'électricité produite principalement par les centrales hydroélectriques implantées dans les Alpes.

Sur cette ligne très haute tension, le tronçon qui franchit la falaise du Mont Grelle doit être sécurisé. En effet, les conditions climatiques particulières en hiver (grive important) et la topographie du site (fortes contraintes mécaniques et géométriques liées au dénivelé important) provoquent des mises hors tension de la ligne et des dégâts sur les câbles.

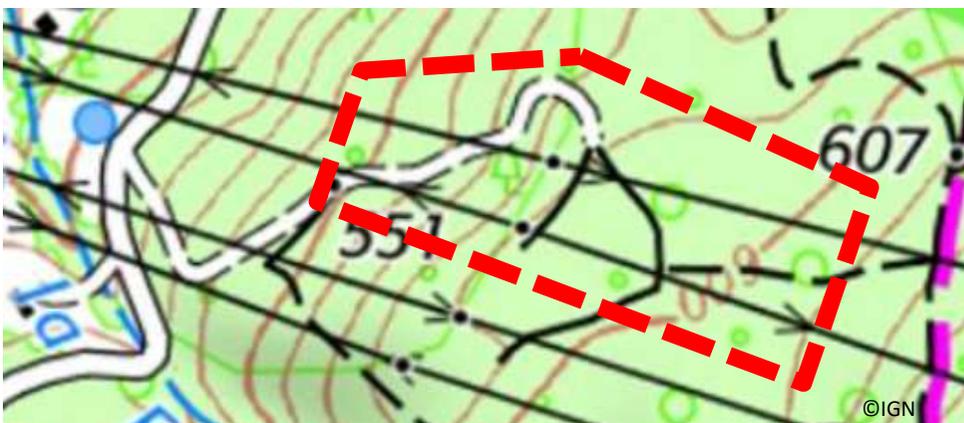
C'est pourquoi RTE intervient pour remplacer deux pylônes en crête du Mont Grelle ainsi que la portion de câble qui surplombe la falaise.

## Localisation des Travaux



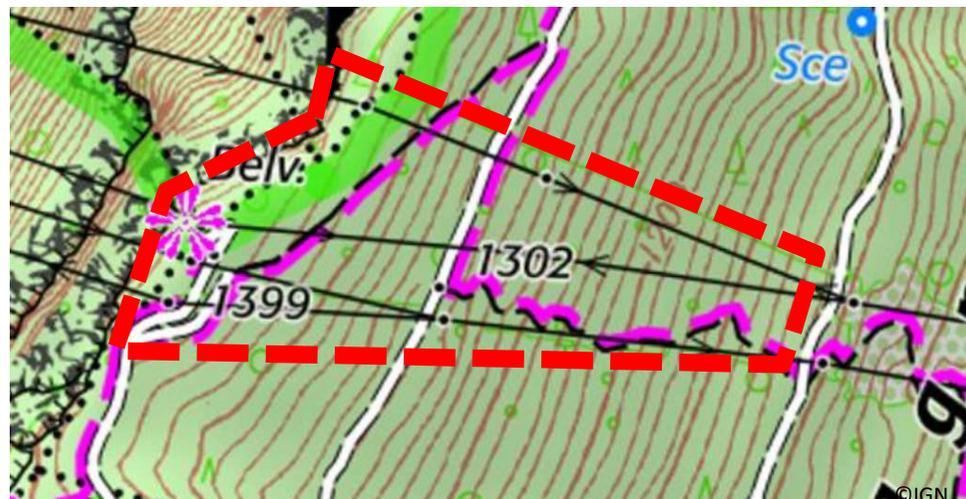
Les travaux se situent sur les communes de : Aiguebellette-Le-Lac, Attignat-Oncin, Saint-Thibaud-de-Couz et Vimines

### ZONE 1 : commune d'Attignat-Oncin



Sur les hauteurs du hameau La Relière : travaux d'élagage, de renforcement des structures des pylônes existants, déroulage des nouveaux câbles et remise en état.

### ZONE 2 : communes d'Aiguebelette-le-Lac, Saint-Tibaud-de-Couz et Vimines



Sur la crête du Mont Grelle et les pistes coté Vimines: travaux d'élagage, création des fondations des futurs pylônes, démontage des pylônes existants et des câbles, assemblage et levage des nouveaux pylônes, déroulage des nouveaux câbles et remise en état.

**Merci de ne pas cheminer dans les emprises chantier délimitées en rouge et de respecter les itinéraires de déviation balisés**

